

## Délibérations du 10 avril 2026

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du 10 avril 2026 en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021 ;

### Donne l'avis suivant :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présents et représentés en début de séance : 33

Étaient présents :

**Collège A** : Jérôme DARMONT, Sarah CORDONNIER, Stéphane CADIOU, Françoise ORAZI, Raphaël MINJARD, Salomé DEBOOS ;

**Collège B** : Nathalie AUVERGNON, Eva Marie GOEPFERT, Erica DUMONT, Quentin MAGOGEAT, Marie-Karine LHOMME, Salem KHCHOUM, Pascale COLLIOT ;

**Collège BIATSS** : Béatrice PIOTROWICZ, Florian CAROZZO-FATTACIOLI, Mathias CHASSAGNEUX ;

**Personnalités extérieures** : Hélène ASSIER, Fleur GUY ;

**Usagers/ères** : Tao MOUNIER, Philippe BISTON, Perrine RULLIER, Léo MATHEY-MAGLICA, Célia PASCALE, Tom RIOUFOL, Sam TROUILLOU ;

**Représentés** : François-David CAMPS, Olivier DAMOUR, Anne-Charlotte PASQUIER-DESVIGNES, Denis MORTAMET, Bérénice DONZE, Emilia GRUN, Emma CHAPON ;

**Invités** : Catherine LEROUX, Adrien BASCOULERGUE, Philippe HUTHWOHL, Marielle PIERRON, Guillaume ROLLET ;

**Invités permanents** : Laure DESCAMPS, Stéphanie PATFOORT, Stéphanie CHAMPEL, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX.

## AVIS

### BILAN CVEC 2025

#### 01 – Bilan CVEC 2025

##### Rappel sur le cadre de la CVEC

- Mise en place en 2017
- Contribution annuelle de 105 € versée par les étudiant.es au CROUS et reversée aux établissements en 2 fois au prorata des inscrits
- Contribution affectée, la CVEC se substitue à d'autres précédemment perçues par les établissements (droit de médecine préventive, fonds de solidarités, cotisations activités sportives...).
- Elle a pour objectif de financer des actions permettant d'améliorer les conditions de vie des étudiants (prévention santé, accompagnement social, sport, culture, conditions d'accueil...)

### **Modalités de fonctionnement**

- Une commission globale statue chaque année sur le budget prévisionnel (courant octobre)
- Elle est composée de :
  - Vice-président vie étudiante
  - Les deux vice-présidents étudiants
  - Des représentants étudiants du CA et de la CFVU désignés parmi chaque liste au CA
  - Des représentants des services (dvec, sse, culture, sve, suaps)
  - Un représentant du CROUS
  - 2 personnalités extérieures : un représentant de la métropole et un représentant de la DAC de Bron.

### **2 sous-commissions thématiques**

- Réunies chaque mois
- La sous-commission initiatives étudiantes :
  - Composition identique à la commission globale
  - Etudie les demandes de financement pour les projets portés par les associations étudiantes
- La sous-commission aides sociales individuelles :
  - Composition : VP VE, VPE, élus étudiants en CA et CFVU, service social du CROUS et de l'université, représentants DVEC, SVE, SSE, DRI.
  - Etudie les demandes d'aides financières des étudiants en situation de grande précarité

### **Bilan par domaine**

- A - Prévention santé
- B - Accès aux soins
- C- Accompagnement social
- D - Pratique sportive
- E – Art et culture
- F - Accueil des étudiants
- G - Transverse

### **A - Prévention santé : un exemple de projet**

#### **Ateliers règles douloureuses**

- Collaboration SUAPS – SSE
- 3 ateliers entre février et mars 2025
- Activité physique et apports théoriques (cycle menstruel, règles douloureuses, alimentation « anti-inflammatoire » ...)
- 4 à 11 participantes par atelier
- Enquête de satisfaction : 14 répondantes

### **B – Accès aux soins : les consultations**

- Bilan 24/25 présenté en CFVU du 23 janvier 2026
  - Médecins généralistes (2,8 etp)
  - Psychologues (2,8 etp)
  - Infirmière (1 etp)
  - Médiatrice en santé (1 etp)
  - Diététicienne (0,8 etp)
  - Psychiatres (0,6 etp)
  - Sage-femme (0,6 etp)

=> 11261 rdvs planifiés pour 3015 patients différents

=> 97 actions de prévention et de promotion de la santé (santé mentale, addiction, sexualité, alimentation, intégration, démarches administratives, stress, sommeil, règles douloureuses...)

### **B – Accès aux soins : un exemple de projet**

#### **Jeu d'improvisation thérapeutique**

- Mise en place d'une prise en charge groupale
- Atelier de jeu d'improvisation thérapeutique (psychodrame)
- Animé par une psychiatre du SSE et un psychologue externe
- Uniquement sur orientation des professionnels de santé du SSE
- 11 ateliers entre février et avril 2025
- 9 patients ont bénéficié de cette offre de soin, 2 à 8 participants par atelier
- Enquête de satisfaction : 6 répondants

### **C – Accompagnement social**

- Sous-commission aides sociales :
  - 8 sous-commissions aides sociales organisées
  - 152 demandes d'aides reçues
  - 148 demandes accordées
  - Montant de dépenses : 80 247€
- Un exemple de projet : la journée VSS du 27 novembre 2025
  - Stand dans le hall de la MDE : 40 personnes par stand
  - Drag show : plus de 100 personnes présentes

### **D - Pratique sportive**

#### **Stage de ski alpin à Risoul, du 12 au 18 janvier 2025**

- 47 étudiants
- Découverte ou approfondissements du ski alpin
- Bien-être, confiance en soi, cohésion de groupe, sensibilisation aux enjeux environnementaux et aux risques liés à la montagne.

#### **Gratuité du sport :**

- Prise en charge de la participation de 20€ pour une 2<sup>ème</sup> activité sportive ou l'accès à un créneau en autonomie.
- 1625 étudiants inscrits en sport non-noté
- 350 étudiants/semaine pratiquent en autonomie
- 14 créneaux de pratique libre surveillée par période de 30 semaines (muscultation, tennis, badminton, basket, volley ball)

**Matériel de muscultation** : renouvellement de l'équipement des salles prévu début juin

### **E – Art et culture : street art**

#### **Poétisation du campus par la street artiste petite poissonne**

- Atelier d'écriture de textes poétiques pour les étudiants et étudiantes : création des textes, collage sur le campus, traduction en italien ou chinois par l'association étudiante « Les métisseuses de mots »
- En chiffres :
  - 15 textes de Petite Poissonne collés – Un grand pochoir au bâtiment O
  - 16 étudiants et étudiantes participantes – 3 métisseuses de mots
  - Une trentaine de textes étudiants collés

**F – Accueil des étudiants : Evelity**

Déploiement de l’appli de guidage inclusive facilitant les déplacements de toutes et tous sur le campus PDA depuis la rentrée 2025, un bilan très positif avec 3660 utilisateurs depuis la rentrée ?

Pour en savoir plus :

<https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/evelity-lapplication-qui-facilite-vos-deplacements-sur-le-campus>

**F – Accueil des étudiants : la rentrée**

- Accueil renforcé sur les campus du 1<sup>er</sup> au 5/09 : à partir de 7h30 et jusqu’à 16/17h sur les 2 campus => 6507 contacts (4045 sur BDR, 2462 sur PDA)
- L’animation de visites guidées du 1<sup>er</sup> au 11/09 de 9h à 16h : 128 visites réalisées => 1380 participants (621 à BDR, 759 à PDA)
- Journée d’accueil du 9 septembre à BDR 10h30-16h : 2304 visites, 121 visiteurs par stand en moyenne
  - Créneau banalisé de 12 à 14h
  - Village informatif, ludique et multithématique :
    - 19 stands associatifs
    - Distribution de croque-monsieur et de crêpes sucrées par la Rave
    - Programmation musicale
- 8000 campus de poche distribués
- 6000 kits d’accueil (tote-bag et stylo)

**G – Transverse**

- **Sous-commission initiatives étudiantes**
  - 9 sous-commissions organisées
  - 63 projets déposés
  - 56 projets subventionnés : 6 individuels / 50 associatifs déposés par 21 associations (dont 12 porteuses de 2 dossiers ou plus)
    - 23 citoyennetés / 21 culture artistique / 5 culture scientifique et technique / 4 sports / 3 santé-prévention handicap
  - 6 kits de démarrage
  - Montant de dépenses : 52 252€
- **Un exemple de projet : les forums des associations**
  - BDR, 25/09/2025, 996 participants, 18 associations représentées
  - PDA, 02/10/2025, 1069 participants, 20 associations représentées

**Remarque** : Effectivement, la CVEC a pour vertu d’alléger le prix que paye les étudiants (l’idéal serait 0 bien sûr), car elle se substitue au cout de la sécurité sociale et aux droits pour la médecine universitaire, et elle permet de financer quelques actions en plus. La philosophie du dispositif est plutôt bonne. Ensuite, à l’Université Lumière Lyon 2 on en fait quelque chose de vraiment réussi. De plus en plus les masters créés leurs associations et le kit de démarrage les aides énormément, c’est devenu facile de créer une association. La CVEC à l’Université Lumière Lyon 2 c’est quelque chose qui marche, c’est bien mis en œuvre et bien mis en place.

**Remarque** : Les étudiants boursiers sont d’ailleurs dispensés de payer la CVEC.

Nombre de présents ou représentés : <b>33</b> Vote 01 – <b>Avis favorable</b>	Pour	Contre	Abst	NPPV
	26	0	7	0

## QUESTIONS DIVERSES

### **Lecture de la motion présentée par l'UNEF :**

*Motion pour la suppression des droits d'inscriptions pour les étudiants étrangers hors-UE ne pouvant pas s'en acquitter : défendre une université ouverte avec des moyens suffisants.*

*La Commission de la formation et de la vie universitaire est soucieuse du sort des nombreuses personnes qui ne peuvent pas s'acquitter de leurs frais d'inscription accrus par la réforme "Bienvenue en France" depuis la rentrée universitaire 2025/2026.*

*La CFVU tient à interpeller le Conseil d'administration, la présidence de l'université et l'ensemble de la communauté universitaire sur la situation de nombreux étudiants et étudiantes qui ne peuvent pas s'acquitter des frais d'inscriptions accrus par l'application de la réforme "Bienvenue en France" et par la suppression de la procédure d'exonération sur critère social adoptée par le CA de l'année dernière. En effet, depuis la rentrée universitaire, nous avons été informés de la situation de ces étudiant-es, ce qui a pour effet d'empêcher leur inscription à l'université, de s'attaquer à leurs conditions d'étude et de menacer leurs possibilités de poursuite d'étude.*

*La CFVU, dans sa volonté de garantir une université ouverte à tous les étudiant-es indépendamment de leur nationalité ou de leur situation financière, est favorable au retrait de la réforme "Bienvenue en France". Tout en interpellant le Ministère de l'ESR sur l'urgence d'un investissement massif dans les universités, il est de notre responsabilité de ne pas laisser la communauté universitaire payer ce manque de moyens. Il n'est pas normal que des enseignant-es se retrouvent à faire des cagnottes pour aider à financer ces frais d'inscription, ni que des étudiant-es venant de pays en guerre ou d'instabilité économique ou politique n'étant pas sur la liste de la banque mondiale, comme l'Iran, ne puissent être exonérés de ces frais.*

*Attaché-es à une université publique et ouverte, nous refusons les mesures qui mettent en péril le droit d'étudier, qui instaurent la sélection au sein du cursus universitaire et qui rendent difficile l'obtention d'un diplôme, ainsi que les frais d'inscription différenciés selon l'origine géographique des étudiant-es. Aussi, nous nous opposons aux mesures qui dégradent les conditions de travail du personnel universitaire, bien évidemment affectées par ce manque de moyens croissant.*

Fait à Lyon, le 10/04/2026

**Stéphane CADIOU**  
Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation

